

INFORMATION IMPORTANTE SUR LE BOIS AUTOCLAVÉ (OPTION)

Si vous avez choisi un abri ou garage avec le bois traité en autoclave; nous avons quelques infos importantes pour vous.

Que signifie un traitement en autoclave?

Imprégner signifie la préservation du bois non traité (bois blanc) avec un produit d'imprégnation. Ceci se fait en autoclave. L'autoclave est tout d'abord tiré à vide, puis rempli avec le produit d'imprégnation qui sera alors pressé sous haute pression dans le bois. L'imprégnation sous pression protégé le bois contre les insectes et les moisissures. Le bois traité de cette façon à une longévité considérablement plus grande que le bois non traité. Après l'imprégnation le bois obtient une couleur or-vert.

Attention ! Cette imprégnation **n'est pas une protection contre l'humidité**. Il faut donc encore prévoir un traitement du bois avec un produit hydrofuge dans un délai raisonnable.

Temps de séchage d'un abri traité ?

Depuis peu, nous utilisons du plastique perforé pour transporter en toute sécurité les structures imprégnées sous pression. Cela permet au bois de respirer en permanence. Il n'est donc pas nécessaire d'enlever cet emballage avant de commencer l'assemblage. Il ne faut surtout pas démonter les pièces pour qu'elles sèchent, voir ci-dessous.

Le montage doit être effectué dans les 2 semaines suivant la livraison.

Sinon une moisissure superficielle (non dangereuse mais moins esthétique) peut se développer à l'intérieur de l'emballage.

Le bois traité est mouillé. De ce fait les raccords aux coins et les rainures et languettes peuvent serrer lors du montage. Ceci est normal et grâce au système wetmounter fourni vous pouvez construire un chalet emboîté même en condition encore humide.

Tenez compte que les planches vont encore rétrécir. (jusque 6mm par planche !). Ne soyez d'ailleurs pas surpris si vous n'aboutez pas parfaitement de niveau sur le 4 parois ou si vous constatez une (grande) ouverture au-dessus de(s) fenêtre(s) et porte(s). Quand le bois sera de nouveau sec vous verrez que l'ensemble sera de niveau. Suivez les dessins ci-dessous dans le cas de différence d'hauteur. Grâce au « wetmounter » fourni vous pouvez garder suffisamment de pression sur l'ensemble pour aider les bois à descendre. Serrez régulièrement le système dans les premières semaines après montage. Surtout ne placez donc **RIEN** dans les ouvertures au-dessus des portes et fenêtres. Ces ouvertures disparaîtront automatiquement en séchant. **Si vous ajoutez quand-même un élément, vous êtes assuré d'avoir des problèmes après.**

Pourquoi lasurer ou peindre le bois traité ?

Un chalet imprégné sous pression est uniquement protégé contre la pourriture, la moisissure et les insectes. Le bois n'est pas protégé contre l'humidité. Si vous avez choisi l'imprégnation Wax, le bois sera temporairement protégé contre la pluie dans les premiers mois après montage. L'humidité fait vivre le bois; parfois l'humidité fait fissurer et/ou fendre le bois.

Il faut donc prévoir un traitement contre l'humidité. Si vous souhaitez peindre ou lasurer votre abri, ceci ne pose aucun problème. Vous pouvez le faire dans la couleur que vous souhaitez, et en même temps protéger votre abri contre les rayons UV, avec un produit pour usage extérieur.

Ne traitez qu'au moment que le bois est sec.

Caractéristiques spécifiques du bois traité

Après l'imprégnation, des petites fissures et fentes peuvent apparaître dans le bois. Ceci est parfaitement normal, non dangereux et inoffensif pour l'ensemble de la construction. Des tâches blanches ou vertes causées par les sels qui sortent du bois n'ont aucune influence sur la qualité du bois et sa longévité. Ces tâches disparaîtront avec le temps.

Le bois est également plus susceptible de se déformer, d'où l'importance de laisser l'emballage autour du produit. De cette façon, tout reste bien pressé jusqu'à l'assemblage et les pièces restent droites.

Si après avoir lu cette information, vous auriez encore des questions, n'hésitez surtout pas à nous contacter
Par mail : info@gardenas.be
Par téléphone
En Belgique : +32(0)52 219571
En France : +33 (0)1 47 48 80 84

